



Réalisation : DREAL N/A/MICAT le 27/04/2023

Vulnérabilité énergétique des ménages liée à leur logement

Part des ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement (chauffage, eau chaude, électricité) sont supérieures à 8% des revenus totaux

-  jusqu'à 11%
-  de plus de 11% à 14%
-  de plus de 14% à 18%
-  de plus de 18% à 24%
-  plus de 24%

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express® 2022
Source(s) donnée(s) : ONPE 2019